



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

-----  
AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

-----  
*Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.*

*Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).*

*Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).*

*Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.*

*Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).*

*Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.*

*Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question n°38 et revient dans la séance avant le vote du vœu a).*

-----

**Rapport N° 37**  
**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

-----

***Ne prend pas part au vote : Valérie BERNARD à titre personnel pour le Foyer des jeunes et d'éducation populaire amicale laïque Jules Verne***

Chaque année, la Ville répond aux demandes de subvention pour le fonctionnement des clubs sportifs clermontois résidant sur le territoire communal.

Plusieurs critères servent à évaluer l'activité des associations :

- \* Le nombre de licenciés
- \* L'âge des licenciés répartis en quatre catégories et affecté d'un coefficient allant de 4 pour la formation des jeunes à 1 pour la pratique adulte

La répartition est ensuite modulée en fonction :

- \* Du type de pratique (fédérale, multisports, loisirs)
- \* Du niveau de l'évolution des athlètes
- \* De la qualification de l'encadrement
- \* Du nombre de dirigeants
- \* De l'organisation de stages et de formations
- \* Des déplacements effectués
- \* Du projet sportif de l'association

La Ville, soucieuse du développement de la pratique sportive amateur, consacre une enveloppe budgétaire (65 / 40 / 6574 / 272 – SDG 64) d'un montant de 191 000 €. Le solde s'élève à 33 500 € ;

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

Associations	Sport	BP 2020-2021	Autres subventions (Ville, CA, CD, CR, Etat, ...)	Subvention 2020	Subvention sollicitée 2021	Subvention proposée 2021
AMICALE LAIQUE ANATOLE France BASKET		3 800 €	0 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
FOYER DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE AMICALE LAIQUE JULES VERNE	Multisports	29 500 €	8 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
NEYRAT FOOT MOSAIC AUVERGNE	Football	6 600 €	1 500 €	1 500 €	3 000 €	2 000 €

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

08 JUIN 2021

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe

  
Christine DULAC-ROUGERIE



